

Evaluer la capacité C5 en BTSA Gestion et Protection de la Nature

Contribuer à la production des diagnostics et expertises naturalistes



Les contributeurs

DEREIX Charles, président du jury du BTSA Gestion et Protection de la Nature

à l'écriture de la ressource :

CORNEILLE Bruno, enseignant-formateur en Aménagement des Espaces à l'ENSFEA

à la relecture de la ressource :

BENOIT Magali, Inspectrice pédagogique en Sciences et Techniques de l'Agronomie

CAUCHOIX Françoise, Inspectrice pédagogique en Sciences et Techniques des Aménagements Forestiers et Espaces Naturels

JACQUIN François-Xavier, Inspecteur pédagogique en Sciences et Techniques de l'Agronomie

PERGET Sylvie, responsable de la formation et de la professionnalisation des enseignants à l'ENSFEA

RANDI Francine, Inspectrice pédagogique en biologie-écologie, chargée de mission auprès du doyen de l'inspection de l'enseignement agricole

Sommaire

Introduction.....	1
1 La construction d'une situation d'évaluation	3
1.1 Repérer la capacité à évaluer.....	3
1.2 Définir les situations de travail (ou situations-métiers) concernées.....	4
1.3 Déterminer la situation d'évaluation.....	5
1.4 Elaborer la grille d'évaluation.....	9
2 la grille d'évaluation.....	11
Conclusion.....	14

Annexes :

Annexe 1 : La liste des participants au stage

Annexe 2 : Exemples de documents fournis aux étudiants

Introduction

La réforme du BTSA Gestion et Protection de la Nature (GPN), mise en œuvre à la rentrée scolaire 2011, a été un grand bouleversement dans les pratiques des équipes pédagogiques et entraîne des interrogations sur les manières d'évaluer dans le cadre de la logique capacitaire. Des sessions de formation se sont donc imposées.

Le document-ressource que vous avez entre les mains a été rédigé en étroite collaboration entre l'ENSFEA, l'Inspection de l'Enseignement Agricole et la Présidence du Jury du BTSA GPN. Il s'appuie sur des travaux menés avec 16 enseignants (dont 2 présidents-adjoints du jury du BTSA GPN) en Biologie-Ecologie, Sciences et Techniques de l'Aménagement et de l'Environnement d'établissements publics et privés (Annexe 1) lors d'un stage, dans le cadre du Plan National de Formation, qui s'est déroulé au LEGTA de Vienne-Seyssuel du mardi 29 janvier au jeudi 2 février 2018.

Cette formation avait pour objectif de réfléchir collectivement à la construction d'une évaluation certificative dans le cadre des principes de la logique capacitaire. Cette évaluation s'est appuyée sur la capacité 5 : « **contribuer à la production des diagnostics et expertises naturalistes** ».

La démarche adoptée pour mettre en œuvre cette formation s'est faite en cinq temps.

Un premier temps a été consacré aux échanges autour du partage des CCF construits par les participants au stage. A l'issue, des questionnements ont émergé de ces confrontations auxquels des réponses ont été apportées au cours d'un deuxième temps d'apports sur la logique capacitaire. Les temps 3 et 4, très liés, ont pris appui sur l'utilisation d'un outil de décryptage des capacités professionnelles. Enfin, le cinquième et dernier temps avait pour objectif de rédiger un exemple d'évaluation comprenant les consignes pour les parties pratique et écrite et sa grille d'évaluation.

Cette ressource ne restitue pas l'ensemble des travaux menés au cours de cette session de formation ; elle se veut être une synthèse méthodologique. Il est important de souligner qu'elle s'appuie sur le concept de l'alignement pédagogique tel que John Biggs¹ le définissait en 2003 : « Mettre en cohérence les objectifs de formation, les capacités à développer, les méthodes déployées pour y parvenir et la façon dont les apprentissages sont évalués ». En effet depuis la rénovation des évaluations des diplômes de la voie professionnelle, l'évaluation pilote la formation et non l'inverse.

C'est ainsi qu'après avoir analysé la capacité à évaluer et les liens faits avec les situations de travail (liens entre référentiel de certification et référentiel professionnel), le résultat des travaux produits lors de cette session sera présenté à travers l'exemple d'une situation d'évaluation et sa grille

¹Biggs, J. (2003). Aligning teaching and assessing to course objectives. Teaching and Learning in Higher Education: New Trends and Innovations. University of Aveiro, 13-17 April, 2003.

d'évaluation. Cet exemple prend appui sur le cas d'une épreuve certificative produite par une équipe pédagogique en établissement qui, après analyse, a été en grande partie remaniée lors du stage pour « coller » aux objectifs de la logique capacitaire, notamment en rédigeant des exemples de nouvelles consignes et une nouvelle grille d'évaluation. Cet exemple était intéressant car il possédait un contexte et une consigne générale (la commande) qui correspondaient vraiment à ce à quoi un titulaire d'un diplôme de niveau 3 sera confronté lors de sa vie professionnelle. Cependant, les questionnements posés (trop nombreux) ne satisfaisaient ni aux exigences du diplôme ni à la capacité visée. Enfin, la grille proposée ne correspondait pas réellement aux exigences de la **note de service DGER/SDESR/N2013-2138 du 22 octobre 2013**.

Nous nous sommes donc attachés à produire une ressource qui vous présente étape après étape le processus de construction d'une situation d'évaluation en BTSA « Gestion et Protection de la Nature ».

Il nous semble également important de rappeler que les documents produits et présentés dans ce document ne sont en aucun cas des modèles mais juste des exemples doivent vous aider dans le cadre de l'élaboration de vos propres évaluations « certificatives ».

1 La construction d'une situation d'évaluation

Dans la logique capacitaire, une situation d'évaluation s'appuie obligatoirement sur un contexte professionnel (pour l'évaluation des capacités professionnelles) ainsi que sur des consignes clairement exprimées qui indiquent ce qui est attendu de l'apprenant, tout en précisant le niveau d'exigence, notamment grâce aux verbes d'action utilisés. Il s'agira alors de proposer une situation d'évaluation qui soit la plus proche possible d'une situation réelle.

Comment procéder ?

Au fil des pages qui suivent, nous vous proposons une méthodologie qui, étape après étape, vous guidera vers la construction d'une situation d'évaluation dans la logique capacitaire et vous permettra de rédiger des consignes et des critères d'évaluation, en vue de construire la grille, en parfaite adéquation avec les capacités visées.

Il est important de préciser, à ce stade, que la construction de la situation d'évaluation se fait en parallèle de la celle de la grille. Il s'agit en effet d'un processus itératif qui se conclura par une évaluation certificative en cohérence avec les enjeux de la certification.

Nous vous proposerons en fin de document un exemple (et non un modèle !) de grille produite au cours de ce stage.

1.1 Repérer la capacité à évaluer

En tant qu'enseignants en Biologie-écologie, en Agronomie et en Sciences et Techniques de l'Aménagement et de l'Environnement, vous devez évaluer les étudiants de BTSA « Gestion et Protection de la Nature » au cours d'une épreuve professionnelle E6-1 qui permet de valider la capacité professionnelle C5 « **Contribuer à la production des diagnostics et expertises naturalistes** ».

La note de service DGER/SDESR/N2013-2138 du 22 octobre 2013 indique que c'est une épreuve qui se déroule en deux parties.

Une partie « pratique » qui permet d'évaluer les capacités intermédiaires :

- C5.1 : Mettre en œuvre des stratégies de protocoles d'inventaire faune/flore/habitats naturels ;
- C5.2 : Recueillir des données naturalistes ;
- C5.3 : Prendre en compte les éléments de contexte.

La seconde partie écrite permet d'évaluer les capacités intermédiaires suivantes :

- C5.4 : Utiliser des bases de données cartographiques et graphiques ;
- C5.5 : Produire des expertises : diagnostics, analyses, évaluations.

Cette première étape de lecture attentive et croisée du référentiel de certification est très importante car elle permet à l'équipe pédagogique de bien identifier et comprendre les capacités de rang 1 (capacité professionnelle et/ou générale) et de rang 2 (capacités intermédiaires) ciblées par l'épreuve. Cette étape, a priori simple, ne doit en aucun cas être négligée.

Alors comment allons-nous faire pour évaluer la capacité C5 à travers ces cinq capacités intermédiaires et une ou deux situations d'évaluation, sachant que toutes les capacités intermédiaires doivent se référer à la capacité de rang 1 et s'appuyer sur une situation concrète ? C'est l'objet du paragraphe qui suit.

1.2 Définir les situations de travail (ou situations-métiers) concernées

Dans cette étape, vous devrez rechercher dans le référentiel professionnel, la ou les situations professionnelles significatives (SPS) dans lesquelles la capacité C5 s'exprime le mieux. Pour cela, il vous faut chercher les correspondances entre les champs de compétences, les SPS et la capacité.

Dans certains référentiels vous trouverez un tableau de correspondances entre ces trois notions. Cependant, dans le référentiel professionnel du BTSA

"Gestion et Protection de la Nature", ces correspondances n'ont pas été établies, il vous faut donc faire ce travail d'analyse.

Dans le cadre du BTSA GPN, Il s'agit d'évaluer chez les étudiants, futur professionnel de la gestion de la nature et de sa valorisation, leur capacité à produire des diagnostics et des expertises naturalistes avec pour finalité de « *Contribuer à une gestion anticipatrice pour la qualité, la pérennité des écosystèmes et la mise en valeur du patrimoine* » (Extrait du Référentiel professionnel).

Pour repérer les situations professionnelles significatives, il vous faut donc chercher dans le référentiel professionnel les SPS qui sont les plus en lien avec la capacité et les capacités intermédiaires mobilisées. Le repérage des SPS va vous permettre d'imaginer une situation d'évaluation plus ou moins complexe, c'est à dire qui nécessitera que l'étudiant mobilise plus ou moins de ressources internes (connaissances, savoir-faire et comportements professionnels). Cette complexité sera aussi fonction des ressources externes à mobiliser (partenaires, contraintes du lieu d'évaluation, outils...) et par conséquent de sa faisabilité.

C'est ainsi que la capacité C5, à évaluer, s'inscrit dans le champ de compétences : Analyse des écosystèmes et des activités humaines qui s'appuie sur trois Situations Professionnelles Significatives du référentiel professionnel qui sont alors convoquées :

- SPS 1 : Production d'analyses, d'états des lieux, de diagnostics, d'évaluations, d'études d'impact (écologiques, environnementaux, socio-économiques, enjeux et usages d'un territoire...)
- SPS 2 : Collecte de données et production d'informations : cartographie, topographie, relevés, graphiques....
- SPS 3 : Propositions de pistes d'évolution de gestion et de valorisation

Peut-être trouverez-vous des liens avec d'autres SPS ?

Les SPS permettent de repérer ce qui est attendu en matière d'activité dans le champ de compétence lié. Elles permettront de définir des situations professionnelles ou de travail sur lesquelles appuyer les situations d'évaluation.

Certaines fois, les SPS ne sont pas suffisamment précises pour établir à quelles situations de travail le futur professionnel aura à faire. Il faut alors se référer à la fiche descriptive d'activité (FDA) qui identifie l'ensemble des situations de travail dans un même champ de compétences. A titre d'exemple, nous pouvons citer les activités suivantes tirées du référentiel professionnel du BTSA GPN « 111-Collecte des informations scientifiques, culturelles, économiques sur les espaces, les activités et les acteurs » ou bien « 115-Réalise des inventaires floristiques et faunistiques ».

D'autres documents sont également très importants pour aider à construire des situations d'évaluation les plus proches possibles des réalités professionnelles, ce sont les fiches de compétences qui sont les documents d'accompagnement du référentiel professionnel. Celle qui nous intéresse ici s'intitule

« *Analyse des écosystèmes et activités humaines* ». Elle nous donne de précieuses informations sur les ressources internes qu'un futur professionnel mobilisera pour répondre favorablement à cette compétence ainsi que des exemples de situations professionnelles significatives.

Cette étape semble assez complexe. Cependant, la connaissance des métiers pour lesquels vous formez les étudiants vous permettra de faire rapidement les liens entre les capacités et les SPS et ainsi être en mesure de proposer une situation d'évaluation qui soit parfaitement en lien avec le niveau d'exigence du diplôme visé et les demandes des professionnels du secteur. Cela semble plus aisé pour les capacités professionnelles qui sont normalement en lien avec ces SPS Ce n'est pas aussi évident pour les capacités générales qui font plutôt référence à des situations sociales.

1.3 Déterminer la situation d'évaluation

Une situation d'évaluation dans la logique capacitaire s'appuie, comme nous l'avons dit précédemment, sur un contexte professionnel (le plus proche possible d'une situation réelle) auquel il faut ajouter des consignes claires, précises et sans ambiguïtés. Il nous faut donc désormais trouver le contexte le plus favorable pour permettre aux étudiants de pouvoir exprimer leur potentiel à mobiliser les ressources nécessaires à la résolution de la situation.

Choisir le contexte

Nous allons prendre l'exemple d'un contexte proposé par une équipe enseignante participant à ce stage. Le commanditaire est un lycée agricole qui souhaite recevoir des solutions alternatives pour la gestion de son parc, notamment par la mise en place d'un pâturage équin, mais au préalable, il souhaite faire un diagnostic du site. La commande formulée aux étudiants de BTSA GPN est donc la suivante :

« Depuis quelques années, le lycée s'investit dans un certain nombre de démarches s'inscrivant dans la démarche « lycée durable » engagée par la région. C'est ainsi qu'un certain nombre d'actions ont été engagées au niveau du parc paysager et des vignes du lycée :

- **Mise en place d'une pratique « zéro produit phytosanitaire » au niveau du parc ;**
- **Transition vers une gestion différenciée des espaces verts ;**
- **Conversion de certaines parcelles de vigne en bio.**

Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts du parc, une expérimentation de mise en pâturage équin est mise en place. Deux chevaux vont être mis à pâturer sur une zone herbacée habituellement tondue.

On vous demande de contribuer au diagnostic écologique et agronomique de la parcelle qui sera mise en pâturage équin ».

Cette consigne générale est accompagnée de documents complémentaires présentant précisément le contexte (Cf annexe 2). Elle semble bien correspondre aux exigences d'un titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BTSA) ainsi qu'aux exigences de l'épreuve (Cf les SPS citées précédemment).

À votre tour, si vous devez rechercher des contextes adaptés à la situation d'évaluation, il vous faudra toujours vérifier la pertinence de ceux-ci au regard de la capacité visée ainsi que la pertinence de la situation de travail en lien avec le référentiel professionnel et les SPS. C'est d'ailleurs une capacité que l'on cherche également à évaluer chez les titulaires d'un BTSA GPN. Nous pouvons rappeler à cet effet l'intitulé de l'objectif 1 du module M51 qui « vise à développer la prise en compte du contexte et du commanditaire ».

Rédiger les consignes

Après avoir trouvé le contexte professionnel adapté, il convient de rédiger des questionnements à la fois assez ouverts pour permettre à l'apprenant de révéler son « pouvoir d'agir » mais, en même temps, suffisamment précis pour ne pas entraîner de confusion dans son esprit. Il n'est pas non plus souhaitable de rédiger des questions trop précises qui auront inévitablement le travers de se focaliser sur des questions dites de connaissance. En complément des questions posées, il est important d'informer les étudiants sur les critères avec lesquels ils seront évalués.

Au début du stage, dans le cadre de l'atelier intitulé « un CCF à partager », nous avons pu analyser une épreuve fournie à des candidats dans laquelle les consignes étaient rédigées ainsi :

Question 1 :

Le document X présente les moyennes des données climatiques sur 30 ans de la station météo-France la plus proche.

Etablir un diagramme ombro-thermique à partir des données météo-France, puis l'analyser.

Question 2 :

Plusieurs sondages à la tarière ont permis d'établir un profil pédologique type de la parcelle étudiée (document X en annexe).

Commenter le profil pédologique de la parcelle présenté dans le document X.

Question 5 :

Le document X (en annexe) présente les résultats d'un relevé de végétation caractéristique de la parcelle.

A partir de l'analyse de ce relevé de végétation et en vous aidant du document X, déduire les conditions abiotiques de la parcelle.

Question 7 :

Le document X présente les différents types biologiques caractérisant le passage de l'hiver des espèces végétales caractéristiques de la prairie.

En imaginant que la prairie ne soit plus entretenue, illustrer son évolution dans 20 ans en réalisant le spectre biologique de ce futur écosystème.

Question 12 :

A partir de vos connaissances et de votre analyse de la situation, quels sont les points auxquels il faudra porter attention et quelles contraintes imposer afin de limiter l'impact négatif du pâturage équin dans l'objectif d'une amélioration de la biodiversité de la parcelle concernée ?

Il apparaît, qu'en plus du très grand nombre de questions, un certain nombre d'entre-elles ne semblent pas pertinentes au regard de la commande (donc de la situation d'évaluation) et de la capacité visée car elles évaluent majoritairement des connaissances. De plus, nous pouvons nous interroger sur le fait de vouloir décomposer le raisonnement de l'étudiant en 12 questions !

Il est donc important de rappeler que l'évaluation dans la logique capacitaire doit permettre à l'étudiant de manifester son « pouvoir d'agir » ; il vous faudra donc vous interroger sur le types de consignes à rédiger notamment sur le guidage plus ou moins important, sur les procédures à suivre, les critères à partir desquels vous évaluerez la maîtrise ou non de la capacité. Il vous faudra également vous interroger sur la précision et la clarté de vos consignes ainsi que du verbe d'action utilisé : Actions induites = restitution de connais-

sances ? Mobilisations de connaissances ? Raisonnement ? Mise en œuvre d'un geste ? Enfin, il vous faudra définir s'il s'agit de questionnements ouverts ou fermés.

Après avoir analysé l'ensemble des points cités plus haut, le groupe est parvenu à produire une nouvelle consigne en lien avec le contexte de la situation d'évaluation précédemment exposé. Nous rappelons qu'il s'agit d'évaluer la capacité C5 « Contribuer à la production des diagnostics et expertises naturalistes » et dans le cas du support choisi par l'équipe de « **contribuer au diagnostic écologique et agronomique de la parcelle qui sera mise en pâturage équin sur le territoire du Lycée** ».

Voici la consigne de la partie pratique ainsi rédigée :

« Après avoir analysé la commande et son contexte, vous devrez mettre en œuvre une stratégie de protocole visant à évaluer la dynamique de la flore spontanée de cette zone pour mesurer l'impact de la mise en pâturage. Vous réaliserez l'état zéro de cette étude.

Vous serez évalué sur votre capacité à mettre en œuvre des stratégies de protocoles d'inventaires faune/flore/habitats naturels à l'aide des critères suivants : l'identification et le choix d'un protocole adapté à la situation contextualisée et la préparation de ce même protocole ».

Vous serez également évalué sur votre capacité à recueillir des données naturalistes pertinentes en mettant en œuvre le protocole choisi et en utilisant les outils adaptés.

Nous voyons désormais qu'après ce travail nous arrivons à une consigne plus générale au lieu des douze questions de connaissance préalablement fournies aux étudiants. En effet, comment évaluer le « pouvoir d'agir » des étudiants lorsque les consignes sont trop fermées et ne font quasi-exclusivement appel qu'à des connaissances ? De plus, nous pouvons attendre d'un étudiant de niveau BTSA qu'il soit en mesure de pouvoir analyser une situation, raisonner des choix et argumenter des propositions sans obligatoirement qu'il soit guidé pas à pas.

Cette consigne devra être accompagnée d'une ou plusieurs autres consignes qui permettront d'évaluer les capacités intermédiaires C5.4 et C5.5. Il s'agira alors d'évaluer la capacité des étudiants à valoriser leurs diagnostics et expertises produites auprès du commanditaire en utilisant notamment des données cartographiques et graphiques.

1.4 Elaborer la grille d'évaluation

Les éléments constitutifs de la grille

La grille d'évaluation est un outil de formalisation et de contractualisation ; elle précise les attentes et permet de définir des règles d'équité. À chaque capacité évaluée correspondent une situation d'évaluation et une grille d'évaluation présentant des critères et des indicateurs d'évaluation. Des observations sont obligatoirement formulées par l'évaluateur (Cf. Arrêté de 1990).

Précisément, la grille se compose d'informations qui seront fournies aux étudiants en amont de l'épreuve :

- **la capacités et/ou les capacités intermédiaires** (qui débutent souvent par un verbe d'action) ; il est important de toujours avoir sous les yeux la capacité qui est évaluée lors de l'épreuve afin de toujours s'y référer.
- **les critères d'évaluation** (qui s'expriment par un substantif). Ils permettent de porter un jugement, c'est ce qu'on "regarde" dans l'évaluation pour décider si une capacité est atteinte. Les critères sont le caractère, le principe ou l'élément auquel on se réfère pour juger, ap-

précier, définir quelque chose. Ils sont qualitatifs et en petit nombre. Ils renvoient à la capacité « Capacité à ... », « Être capable de... pour » et sont contractuels. Ils sont obligatoirement les mêmes pour tous les candidats.

- **le barème** avec une répartition des points en fonction de l'importance que l'équipe enseignante souhaite donner à telle ou telle capacité intermédiaire ou à tel ou tel critère.

La grille se compose également d'informations qui ne seront pas fournies aux étudiants en amont de l'épreuve :

- **les indicateurs** qui ne sont qu'indicatifs, c'est à dire qu'ils ne portent pas individuellement le barème. Leur définition et leur utilisation doivent se faire au regard de la situation d'évaluation (et donc du cas effectivement proposé). Les indicateurs sont étroitement liés à la situation d'évaluation. Ils ne sont pas obligatoirement les mêmes pour tous les candidats si ceux-ci n'ont pas les mêmes consignes et/ou le même contexte. La note porte globalement sur la capacité intermédiaire à travers les appréciations portées sur les critères d'évaluation. Il est laissé à l'initiative des équipes de définir ces indicateurs plus précisément au regard de la situation d'évaluation.

- **les appréciations** qui explicitent l'atteinte ou pas du niveau d'exigence. Le fait de définir ces quatre niveaux limite le choix d'un entre-deux souvent équivoque ! Se limiter à deux niveaux (acquis et non acquis) peut-être perçu comme abrupt !
- **les observations** sont indispensables pour rendre compte de l'acquisition de la capacité. Elles se déclinent en « observations spécifiques » par critère ou capacité intermédiaire et en une observation générale qui conclue l'évaluation. Il est préférable de les écrire avant d'établir la notation.

phiques et graphiques (C5.4) avant de produire une expertise et un diagnostic naturaliste et d'en faire part au commanditaire (C5.5).

Les critères qui figurent dans la grille que vous trouverez à la page suivante, sont le résultat combiné des discussions qui se sont tenues au sein du groupe lors de la session de formation. Ils ne sont en aucun cas des modèles à suivre obligatoirement mais peuvent servir d'exemples.

La rédaction de la grille

Maintenant que le contexte a été documenté et les consignes rédigées, il est temps de définir les critères avec lesquels nous allons évaluer les étudiants, ce qui permettra d'affiner les consignes du sujet.

Avant tout, il est important de préciser à ce stade que, dans le cadre de cette épreuve certificative E6-1, toutes les capacités intermédiaires sont évaluées. En effet, La capacité professionnelle C5 « Contribuer à la production des diagnostics et expertises naturalistes » implique obligatoirement d'analyser le contexte de la situation (C5.3) avant de recueillir des données naturalistes (C5.1 et C5.2) et d'utiliser et/ou de produire des données cartogra-

2 la grille d'évaluation

C5 : Contribuer à la production des diagnostics et expertises naturalistes

	Critères	Barème	Indicateurs	Appréciations				Observations
				--	-	+	++	
C5.3 Prendre en compte les éléments du contexte	Appropriation de la commande et du contexte	/4	Prise en compte des exigences et des objectifs de la commande ; du contexte lié au site : foncier, juridique ; réglementaire ; des statuts des habitats et/ou espèces (juridique, de conservation, biologique) ; des particularités écologiques des habitats et/ou des espèces...					
C5.1 Mettre en oeuvre des stratégies de protocoles d'inventaire faune/flore/habitats naturels	Identification et choix d'un protocole adapté à la situation contextualisée	/4	Connaissance du ou des protocoles choisis ; justification du choix de protocole : description du protocole, détermination des étapes ; prise en compte des contraintes de la situation contextualisée ; pertinence et justification du choix des variables ; pertinence et justification du choix des outils retenus...					
	Préparation d'un protocole		Faisabilité technique des étapes du protocole adaptée aux contraintes de la situation contextualisée : exemples = élaboration d'une fiche de relevé, plan d'échantillonnage ; rigueur scientifique et précision du vocabulaire...					
C5.2 Recueillir des données naturalistes	Application pratique du protocole sur le terrain	/4	Respect des étapes du protocole retenu : étapes correctement réalisées ; respect des contraintes réglementaires liées au site et aux habitats et/ou espèces ; respect du site, des habitats et/ou espèces ; avoir une posture adaptée à la situation : tenue adaptée, gestes adaptés...					
	Utilisation adaptée des outils		Utilisation d'outils de détermination : guides et clés de détermination ; remplissage de la fiche de terrain ; respect du matériel...					
	Données naturalistes recueillies au regard de la commande et du contexte		Identification des données recueillies : unités écologiques, taxons, individus ; exactitude des données recueillies ; pertinence des données recueillies...					

Cette grille est le produit d'un travail collaboratif et ne peut donc pas être prise comme un modèle !

C5 : Contribuer à la production des diagnostics et expertises naturalistes

	Critères	Barème	Indicateurs	Appréciations				Observations
				--	-	+	++	
C5.4 Utiliser des bases de données cartographiques et graphiques	Extraction (traitement) des données au regard de la situation contextualisée	/4	A partir des documents fournis : iconographiques, cartographiques, données brutes, textes... ; identification des données adaptées à la situation contextualisée ; pertinence des choix des données extraites ; précision des références					
	Mise en forme synthétique des données extraites (= production de données élaborées)		Pertinence de la mise en forme au niveau cartographique, graphique, statistique... Qualité de la mise en forme (pour une exploitation ultérieure) : lisibilité, clarté des cartes, indices, compilations de données...					
C5.5 Produire des expertises : diagnostics, analyses, évaluations	Analyse et interprétation des données extraites	/4	Mobilisation des connaissances en lien avec la situation contextualisée Pertinence et exactitude de l'analyse Pertinence et exactitude de l'interprétation					
	Production d'un diagnostic / expertise naturaliste au regard de la commande et du contexte		Synthèse de la réponse à la commande : enjeux, menaces écologiques, valeur patrimoniale... Adaptation de la réponse à la commande Pertinence de l'argumentation					
TOTAL /20								
Observations générales :								

Cette grille est le produit d'un travail collaboratif et ne peut donc pas être prise comme un modèle !

Conclusion

Nous venons de voir, au fil de ces pages, comment définir le contexte de la situation d'évaluation et comment rédiger les consignes fournies aux étudiants. Nous venons également de voir comment la grille d'évaluation a été élaborée conjointement avec l'ensemble des enseignants partenaires de cette épreuve, c'est à dire tout ceux qui ont des horaires liés au module M51 et aux diverses modalités pédagogiques mobilisées, dont la pluridisciplinarité. Il est en effet de leur responsabilité de concevoir **en amont** de leurs enseignements la situation d'évaluation ainsi que sa grille, et cela de façon itérative.

Il convient désormais de construire la progression pédagogique interdisciplinaire, composée d'une ou de plusieurs séquences pédagogiques, qui va permettre aux étudiants d'acquérir les ressources (connaissances, savoir-faire et comportements professionnels) qu'ils devront mobiliser lors de l'évaluation.

Cependant, le développement des capacités, chez les étudiants, passe obligatoirement par des mises en situations professionnelles variées au cours de la formation. Un entraînement progressif à ces situations sera

nécessaire pour favoriser leur aptitude à s'adapter aux contextes et aux commandes diverses.

Comme nous l'avons indiqué en introduction de ce document, il y a alignement pédagogique lorsque les objectifs d'apprentissage sont cohérents avec les activités pédagogiques et les stratégies d'évaluation.

Pour cela il sera important de « former » les étudiants à des mises en situation qui vont leur permettre de « s'entraîner », et donc leur permettre de questionner les ressources qu'ils devront mobiliser pour répondre aux capacités évaluées.

Il sera essentiel de penser « stratégie de formation ». Quelles sont les intentions de l'enseignant et de l'équipe pédagogique ? Ce projet de l'ensemble de l'équipe pédagogique amènera les apprenants à s'emparer eux aussi des capacités. Il faudra alors définir les ressources, dites internes, que l'étudiant devra mobiliser lors de son évaluation. Les savoirs (les connaissances théoriques, conceptuelles, scientifiques, techniques...), les savoir-faire (opérationnels = les gestes, les démarches, les procédures...) et enfin les attitudes, comportements, postures qui régissent le « professionnalisme ». C'est à dire « Construire un dispositif autour des apprentissages aussi proches que possible des situations auxquelles nous espérons préparer les étudiants ».

Annexes

Annexe 1 :

La liste des participants au stage

BEROUX Amandine	EHP Roville-aux-Chênes
BONNEFOI Salomé	TECOMAH
BOSTYN Nolwen	LEAP Robert Schuman
BRENNER Alison	EHP Roville-aux-Chênes
CHAUMET Pascal	LEGTA PERIGUEUX
CHIRSTIANNE Léa	CFMM
GAY Florence (Présidente-adjointe du jury du BTSA GPN)	LEGTA LONS LE SAUNIER "Edgar Faure"
GRAVIER Annabelle	CFPPA LA CÔTES-SAINT-ANDRE
JEANNIN Sébastien	CHEP
LOUBEYRES Nathalie	CFPPA DU GERS
OURY Christophe	LEGTAP BRIACE
PAILHES Julien	LEGTA AIX VALABRE
PERICHON Samuel	LEGTA AIX VALABRE
POIZAT Julien	LEGTA VIENNE SEYSSUEL "AGROTEC"
ROSAIN Laurence	CFA DU JURA
VIALLE Raphael (Président-adjoint du jury du BTSA GPN)	LEGTA AUBENAS "OLIVIER DE SERRES »

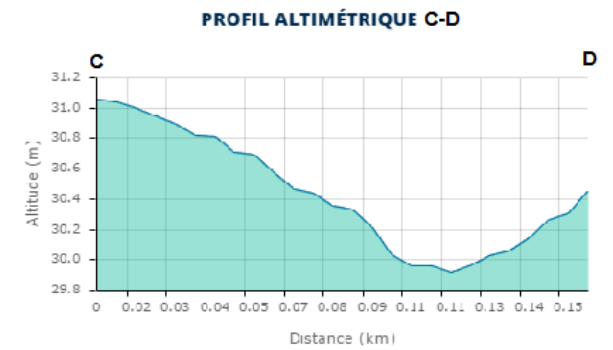
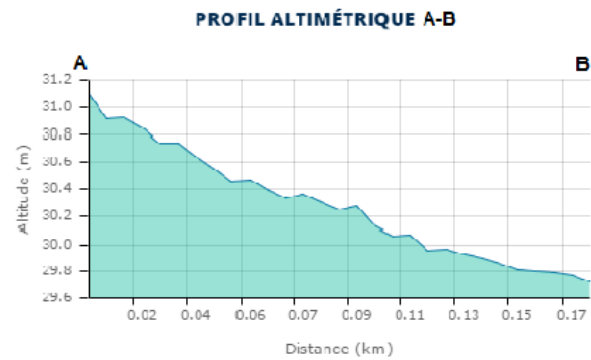
Annexe 2 :

Exemples de documents fournis aux étudiants lors de l'épreuve E6-1

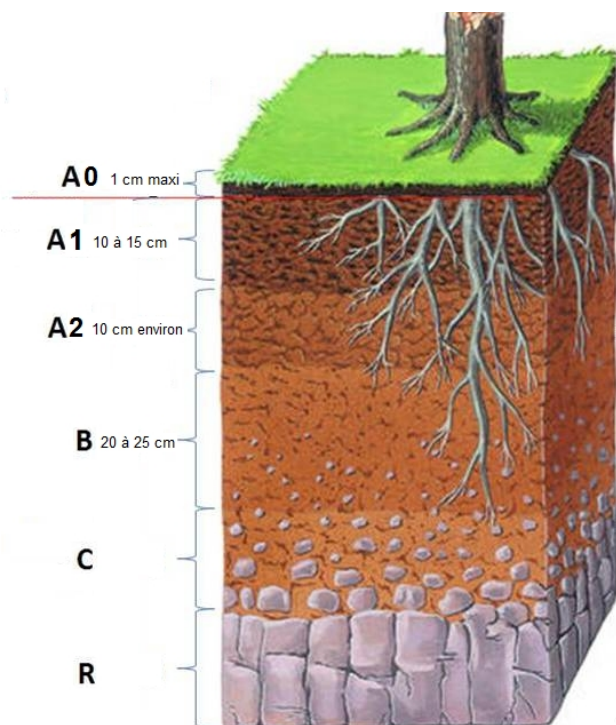


Document 1 : Localisation et caractéristiques de l'aire d'étude- Source Géoportail

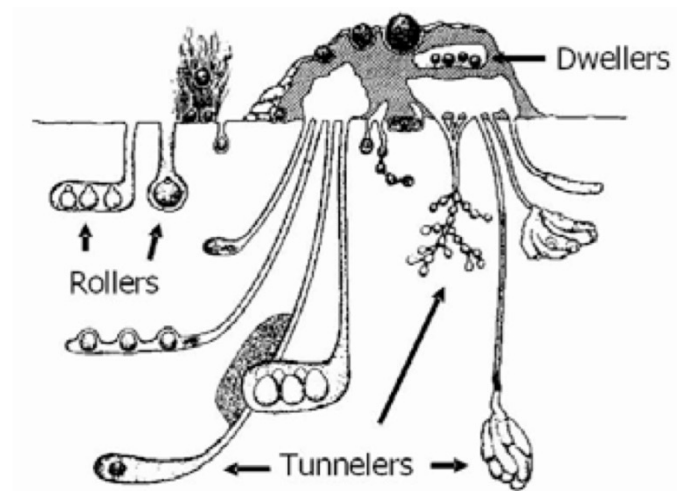
Parcelle cadastrale N° 226 – Superficie 1,85 hectares + profils topographiques



Document 2 : Représentation schématique d'un profil pédologique type de la parcelle – Source C.OURY, lycée de Briacé



Document 3 : L'écosystème féces



Modes d'utilisation des déjections pour la reproduction des représentants des trois principaux groupes d'insectes coprophages (rouleurs, fouisseurs, résidents) - (d'après DOUBE 1990, modifié)

Document 4: Relevé de végétation sur la parcelle

Source C. OURY, lycée de Briacé

Date du relevé 30/05/2017

Surface : 2m²

Taux de recouvrement : 98 %

Gestion de la parcelle : une douzaine de tontes par an

Nom français	Nom scientifique	Famille	Abondance/dominance
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	astéracées	3
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	astéracées	1
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	fabacées	3
Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	scrophulariacées	1
Potentille rampante	<i>Potentilla repens</i>	renonculacées	2
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	Fabacées	1
Ray grass anglais	<i>Lolium perenne</i>	graminées	4
Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>	fabacées	3
Pissenlit sp.	<i>Taraxacum sp.</i>	astéracées	2
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	graminées	5
Géranium sp.	<i>Geranium sp</i>	géraniacées	1

Document 5 : Interêt fourrager des principales herbacées prairiales

source Eric POTTIER, Institut de l'élevage

Espèce	Adaptation aux conditions de milieu					Adaptation aux conditions d'utilisation			Valeur alimentaire		
	Climatiques			Sol		Pâture	Foin	Ensilage	Appétence	Energie	Azote
	Froid	Sécheresse	Chaleur	Acides	Excès d'eau						
Ray-grass d'Italie alternatif	+	---	--	++	+	+	+++	+++	++	++	-
Ray-grass d'Italie non alternatif	+	---	--	++	+	++	+++	++	++	++	-
Ray-grass hybride	++	--	-	++	+	++	+++	++	++	++	-
Brome	-	++	++	++	---	-	+++	+	++	+++	+
Fétuque des prés	+	--	-	++	++	++	++	--	++	+++	++
Fiéole des prés	+++	-	-	++	++	+	++	--	+	+	-
Ray-Grass anglais	++	--	---	++	+	+++	---	---	++	++	+
Dactyle	++	+	++	++	--	++	+++	+	+	++	++
Fétuque élevée	++	+	++	++	++	++	+++	+	-	+	-
Pâturin des prés	++	++	++	++	++	++	-	-	++	+	-
Trèfle incarnat	++	--	--	++	-	-	-	--	++	+	+++
Trèfle violet	+	+	+	++	-	-	+	--	+++	+	+++
Sainfoin	++	++	++	--	--	++	++	+	+++	+	-
Luzerne	+	++	+++	---	---	-	+	---	+++	-	+++
Lotier corniculé	++	++	++	++	--	++	+	-	++	++	+++
Trèfle blanc	++	+	++	++	-	+++	---	---	+++	+	+++

+ Adapté
 - Peu adapté

Document 6 : Comportement alimentaire du cheval

- . Au pâturage, le cheval passe 12 à 15h par 24 heures à manger. Le pâturage nocturne peut représenter 20 à 50 % du temps d'alimentation selon la saison.
- . Il préfère les graminées puis les légumineuses et les mélanges d'espèces plutôt que les mono-cultures.
- . Le cheval digère en continu, en retenant peu les particules alimentaires, c'est à dire plus rapidement et moins efficacement que le bovin.
- . Il est capable d'ingérer de grandes quantités de fourrages grossiers matures et peu riches.
- . Il augmente son temps de pâturage lorsque la ressource alimentaire diminue (ex : couvert végétal très ras < 3 cm de hauteur).
- . Le cheval exploite des couverts ras (hauteur d'herbe courte) du fait de sa double rangée d'incisives.

Lorsque le couvert végétal est disponible, le cheval choisit d'abord :

- . Le couvert végétal (masse d'herbe) le plus haut (mais feuillu).
- . Puis, lorsque le couvert devient mature (herbes montées à épi), le cheval sélectionne et entretient des zones rases de bonne valeur nutritive.
- . Les chevaux concentrent leurs crottins dans les zones hautes refusées.

En d'autres termes :

Il satisfait ses besoins en quantité sur les couverts hauts puis il se reporte sur les surfaces rases, riches en protéines (herbe feuillue jeune).